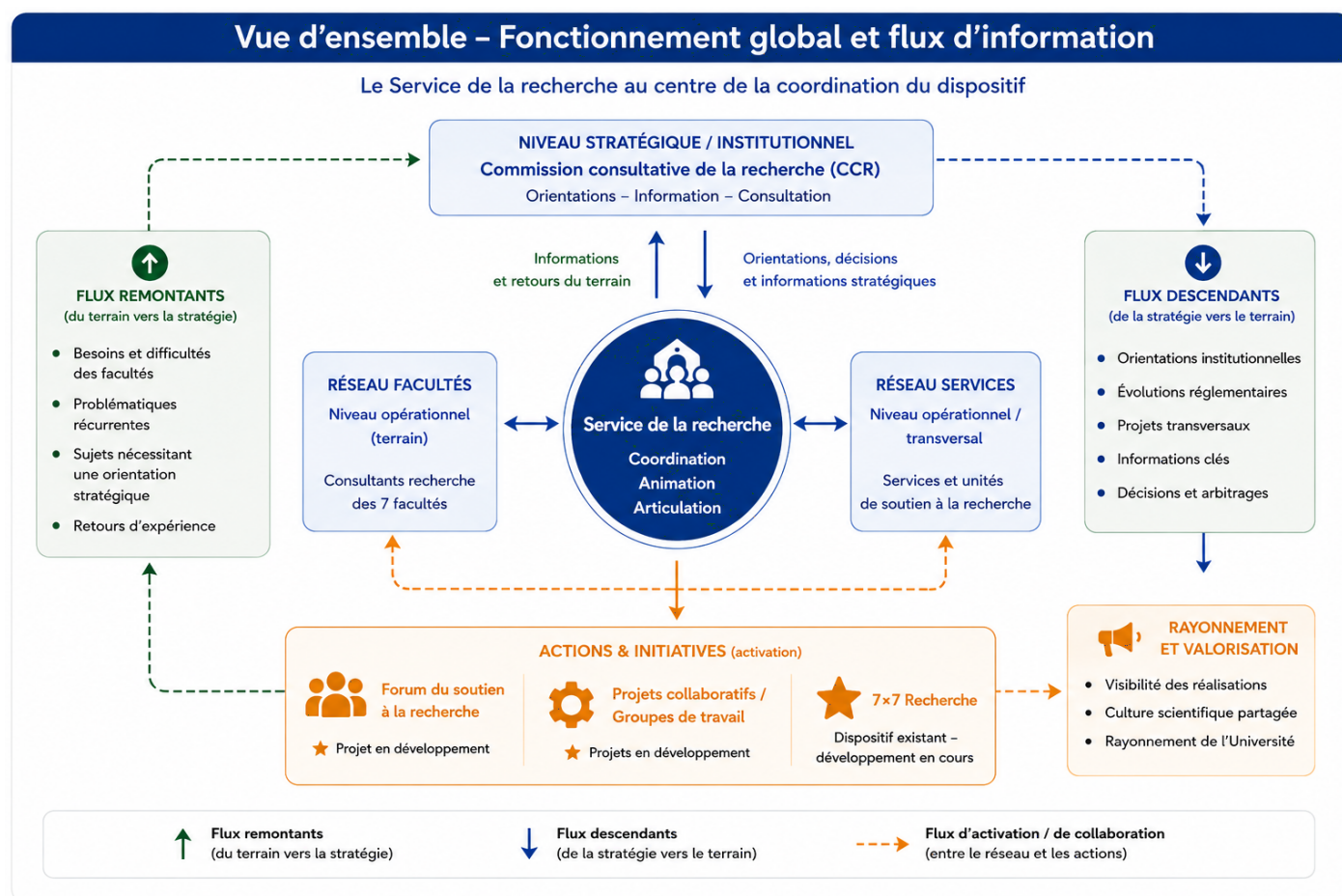


1 - Le Réseau de Soutien à la Recherche



Le Réseau de soutien à la recherche, coordonné et animé par le Service de la recherche, rassemble et met en relation les actrices qui contribuent au soutien à la recherche au sein de l'Unil. Il vise à renforcer la coordination entre les facultés, les services et les instances institutionnelles afin de proposer un environnement de soutien cohérent, lisible et efficace pour la communauté de recherche.

Pourquoi un réseau de soutien à la recherche ?

La recherche mobilise de nombreuses compétences au-delà de celles des chercheuses et chercheurs eux-mêmes. Tout au long du cycle de vie d'un projet, de son idéation à sa diffusion et à sa valorisation, différents acteurs interviennent pour informer, conseiller, accompagner, faciliter ou sécuriser les activités de recherche.

Ces compétences sont réparties entre les facultés et de nombreux services de l'Université.

Le Réseau de soutien à la recherche a pour objectif de mettre ces actrices en relation et de faciliter leur collaboration, afin notamment de :

- favoriser la circulation de l'information entre les facultés, les services et les instances institutionnelles ;
- mieux connaître les expertises et prestations disponibles au sein de l'Unil ;
- faciliter l'orientation vers les bons interlocuteurs ;
- faire remonter les besoins et problématiques rencontrés sur le terrain ;
- favoriser le partage de pratiques et le développement de collaborations ;
- développer collectivement des réponses à des problématiques transversales ;
- valoriser le travail réalisé par la communauté du soutien à la recherche ;
- contribuer à la visibilité et au rayonnement de la recherche menée au sein de l'Université.

À qui s'adresse le réseau ?

Le réseau est au service de l'ensemble de la communauté de recherche.

Son action peut s'adresser directement aux chercheuses et chercheurs ou aux personnes et structures qui les accompagnent dans les facultés et les services.

Le réseau couvre l'ensemble du cycle de vie de la recherche : préparation et financement des projets, aspects juridiques et contractuels, ressources humaines, éthique, données et infrastructures, réalisation des projets, publication, Open Science, communication, valorisation et transfert, entre autres.

Comment fonctionne le réseau ?

Le dispositif repose sur trois dimensions complémentaires :

1. Structure : Qui compose le réseau ?

Le réseau s'appuie principalement sur trois espaces complémentaires :

- le Réseau de soutien à la recherche - Facultés, qui rassemble les consultant·es et référent·es recherche des facultés ;
- le Réseau de soutien à la recherche - Services, qui rassemble les services exerçant une fonction identifiable de soutien à la recherche ;
- la Commission consultative de la recherche (CCR), qui permet d'assurer le lien avec le niveau stratégique et institutionnel, notamment à travers les vice-doyens en charge de la recherche.

[>> En savoir plus sur la structure du réseau](#)

2. Circulation : Comment l'information circule-t-elle ?

Différents canaux permettent d'assurer une circulation fluide et bidirectionnelle de l'information entre le terrain, les expertises de soutien et le niveau stratégique.

Ils comprennent notamment les séances régulières des réseaux Facultés et Services, la CCR, des rencontres thématiques et des communications périodiques sur les activités de soutien à la recherche.

[**>> En savoir plus sur les canaux de communication**](#)

3. Activation : Comment le réseau agit-il ?

Le réseau a vocation à produire des collaborations et des actions concrètes.

Des projets et événements transversaux permettent notamment de réunir les différentes communautés, de répondre directement aux besoins des chercheur·es et de valoriser la recherche menée au sein de l'Université.

[**>> Découvrir les initiatives du réseau**](#)

Révision #8

Créé 2026-09-01 06:26:58 UTC par Maëlle Desard

Mis à jour 2026-09-03 07:54:01 UTC par Maëlle Desard